



**Essayez le train avec
toute votre entreprise,
gratuitement pendant
1 mois et sans
engagement.**

Vous connaissez les avantages du train pour les trajets domicile-travail : plus d'économies, plus de confort et une mobilité plus durable.

Mais pour être réellement convaincu de faire le bon choix, il faut parfois essayer ... Et bien c'est possible !

La SNCB vous propose des Flex Abonnements 10 entièrement gratuits pour les membres de votre personnel. Ils pourront ainsi tester le train pendant 10 jours sur une période d'un mois pour leurs trajets domicile-travail.

Tout le monde y gagne :

Vos collaborateurs testent le train dans des conditions réelles et vous mesurez avec eux son potentiel pour leurs déplacements domicile-travail. Et ce, sans engagement.

Comment ça marche ? Rien de plus simple.

Contactez votre Account Manager via l'adresse mail **business@belgiantrain.be** ou formez le **02 607 20 00**.

Nous vérifions l'éligibilité de votre entreprise puis nous nous occupons de tout.

